

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
10 novembre 2015
Français
Original : anglais

Lettre datée du 10 novembre 2015, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous informer que votre lettre du 14 octobre 2015 (S/2015/855) relative au financement du Tribunal spécial résiduel pour la Sierra Leone a été portée à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

Les membres du Conseil ont pris note, avec certaines réserves, de l'intention exprimée dans votre lettre, étant entendu que la subvention demandée sera accordée à titre exceptionnel, pour couvrir la période considérée, puis remboursée sur les contributions volontaires reçues par le Tribunal. Ils prient le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, le Comité de contrôle et les responsables du Tribunal de redoubler d'efforts en vue de réduire les coûts de fonctionnement du Tribunal et de financer ses activités au moyen des contributions volontaires.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Matthew Rycroft

